

Association loi 1901, présidée par le chef d'établissement, sa finalité est de proposer à tous ses adhérents, élèves & étudiants, externes demi-pensionnaires ou internes, des activités sportives hors temps scolaire, après les cours (soir ou après-midi libre à l'emploi du temps).

Des sorties sont aussi organisées en fonction des calendriers :

-Stade de France, Bègles ou La Rochelle pour des matchs de Rugby.

D'autres sorties bien sûr peuvent être mises en place.

Les activités sont très diverses :



-Équitation, Rugby, Football, musculation, Futsal, Badminton, Cross, Golf, Volley, Athlétisme, Basket, course d'orientation, Raid Boyard' Ville, Run and Bike, VTT, Sauvetage côtier et en liaison avec l'UNSS¹



Ces activités varient selon les demandes et toutes les activités peuvent trouver une place dans l'A.S. Elles se pratiquent sur le site ou sur les installations des partenaires, avec lesquels nous entretenons des relations privilégiées.

Ces activités s'adressent à toutes et à tous, quel que soit le niveau de pratique ; de l'initiation au sportif accompli.

Nous souhaitons proposer un « espace » de détente, de convivialité et d'accomplissement, qui favorise l'épanouissement personnel et collectif des jeunes de l'établissement dans le respect des valeurs qui fondent les activités sportives.

Ainsi les adhérents pourront accéder, pour ceux qui le souhaitent, à la compétition et se mesurer à d'autres jeunes, relever d'autres défis, pour le plaisir bien évidemment.

Dans cet esprit chaque année des équipes participent aux rencontres UNSS¹.



Pour financer les équipements, le transport, l'encadrement, les licences(obligatoires pour être assuré), **la cotisation demandée est de 20 €** pour l'année.



Si un groupe venait à atteindre un niveau de compétition nécessitant des déplacements longs, et donc coûteux, l'AS se réserve le droit d'appeler une participation supplémentaire auprès des seuls adhérents concernés afin d'équilibrer son budget. Bien entendu cela ne sera fait que si les jeunes le souhaitent et avec appel auprès d'autres financeurs.

Mais l'AS c'est aussi l'affaire de tous ses adhérents qui doivent également l'investir et participer à son fonctionnement administratif (Assemblées générales, bureau, commissions...).

La participation de chacun doit être comprise comme un geste citoyen et solidaire pour la vie associative, avec, nous l'espérons, un prolongement dans la vie future de nos jeunes en d'autres lieux.

Nous vous encourageons donc vivement à adhérer à l'AS et à vous y investir. A bientôt !



Le Président

Sandrine Mirassou
(Proviseur du Lycée)

La Secrétaire

Emilie MAILLOT
(Enseignant d'EPS)

Le Trésorier

Cindy Caillet
(Enseignant d'EPS)

¹ Union Nationale du Sport Scolaire – pour les Lycéens

COUPON D'ADHÉSION (à retourner avec le dossier d'inscription) Adhé-

rent(e): Nom.....Prénom.....Classe.....

Adresse :

Email :

Numéro de téléphone :

*** Adhère à l'Association sportive du lycée Georges Desclaude (cotisation de 20.00 € par chèque à l'ordre de : AS LEGTA Georges DESCLAUDE)**

L'adhérent(e) reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur et déclare vouloir adhérer à l'association sportive du lycée Georges Desclaude.

Signature de l'adhérent :